

Contract manager

Appellations couramment utilisées

Juriste de projet

Description synthétique

Le Contract Manager protège les intérêts de l'entreprise et de son client tout le long de la réalisation d'un projet. Son action tend à minimiser les risques financiers et juridiques encourus.

Activités principales

- Analyser l'offre et la cohérence des clauses contractuelles, identifier les risques et proposer les mesures de couverture de ces risques
- Conseiller l'équipe de projet dans le choix et le déroulement des procédures administratives liées à la réalisation du projet
- Préconiser les modalités de consultation, puis de passation des marchés nécessaires à la bonne exécution du projet
- Analyser les offres pour juger du respect des règles fixées par le client et des clauses administratives et légales en vigueur
- Vérifier la cohérence entre les obligations inscrites dans les clauses des marchés qui incombent au client, aux fournisseurs, entreprises, prestataires ainsi qu'à leurs sous traitants
- Tracer les changements aux marchés, conserve et actualiser les documents contractuels,
- Identifier, évaluer, et gérer les risques et opportunités pour améliorer les performances des marchés ; proposer les avenants correspondants
- Evaluer les opportunités pour améliorer la performance du contrat : générer et négocier les amendements correspondants
- Gérer le dossier des pénalités et leurs répercussions
- Analyser les litiges
- Veiller à toutes les déclarations obligatoires relatives aux assurances, autorités publiques.

Activités accessoires

- Négocier avec les fournisseurs, entrepreneurs ou prestataires aux côtés de l'équipe de projet et/ou du client
- Préparer les dossiers de contentieux pour le compte du service juridique, et participer aux expertises juridiques
- Participer aux négociations avec les assureurs et les financeurs.

Savoir-faire spécifique nécessaire

- Négociation et rédaction contractuelles
- Méthodologie d'analyse de CCAG, CCAP, et CCTP
- Cadre juridique spécifique aux domaines couverts par l'entreprise.

Connaissances spécifiques requises

- Connaissances du droit des affaires, du droit de la construction, du droit des marchés publics et privés
- Assurances, responsabilités
- Fiscalité (France et étranger)
- Méthodes de management de projet
- Règlement des litiges(par ex : arbitrage, CCI ...),contentieux administratif
- Contrats type Maîtrise d'oeuvre, conception-construction, Fidic...)
- Quelques connaissances techniques de son domaine d'activité

Prérequis (expérience, diplômes, certifications ou habilitations particulières)

- Bac+5 : Droit, Sciences Eco, Sciences Po,
- Ecole d'ingénieur + 10 à 15 ans d'expérience de conduite de grands projets et formation continue pour l'exercice du droit à titre accessoire